

# Procès-verbal du Conseil d'école du 1<sup>er</sup> trimestre (18/11/21)

## du RPI Pérignat-Es-Allier et Saint-Bonnet

PARTICIPANTS présents		Excusés
Président du conseil	Mr DARFEUILLE	
Représentants des municipalités	Mme MEUNIER M. BUCHE, Mme VINATIER	Mme BONHOMME Mr DECOMBE
Représentants des parents d'élèves	Mmes FAURE, BERNARD, BARLIER Mme ROYET, Mme CLAUSTRE, Mme ENES, M. GRENOUILLOUX, Mme GARCIA LAURENT	
Equipe éducative	Mme OUSTINOFF, Mme GERBAL, GREAU (enseignantes) et Mmes ARAUJO et ROSSI (ATSEM) Mme BAYON, Mme CHAMBONNET, Mme FAVY, Mme MAILLARD, Mme MOUGEL, (enseignantes)	
DDEN	M. Pays	
Rep Centre de Loisirs	Mr PISSAVIN	

Secrétaire de séance : Mme GERBAL

Intervention et rappel du rôle du DDEN au sein d'un Conseil d'école pour les nouveaux élus.

Missions définies par le code de l'Education : veiller au bon fonctionnement de l'école, sécurité des enfants.

Les DDEN peuvent visiter les écoles afin de vérifier que tout est en ordre dans l'école (accueil, sécurité, restauration, ...), que les grands principes sont respectés (gratuité, égalité, ...), les relations entre enseignants, municipalité et parents d'élèves. Le DDEN sert de médiateur.

Les DDEN sont bénévoles, leur mandat dure 4 ans.

### **1) Règlement du Conseil d'école**

Demandes des parents :

- Souhait que les parents d'élèves suppléants aient le mail concernant l'ordre du Conseil d'Ecole, le règlement intérieur
- Définition des acronymes lors du 1<sup>er</sup> emploi
- Précisions sur les attributions des membres du conseil d'école (périscolaire, cantine, ...)
- Art 12 : correction « procès-verbal » à la place de « compte rendu »
- Art 3.7.D : projet d'organisation de la semaine scolaire= les rythmes scolaires

Le règlement de ce Conseil est une information transmise par mail par les directeurs avant la réunion pour rappeler les droits et devoirs de chacun. Il n'y a pas de vote.

### **2) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves vote pour la réunification des 3 conseils**

- Deux rumeurs infondées (2<sup>ème</sup> liste éventuelle, un 2<sup>ème</sup> Conseil d'école exceptionnel pour faire passer les 4 jours).

ont circulé sur le fait que Mr DARFEUILLE serait responsable de leur mise en place . Mr DARFEUILLE rappelle qu'il est toujours possible de le joindre plutôt que de répandre de telles absurdités.  
Celui-ci informe qu'il a le soutien des municipalités.

Les élections ont eu lieu le 8 octobre 2021. Les taux de participation s'élèvent à **81.03 % à Pérignat** et de **87,76 % à Saint-Bonnet**.

Pour Saint Bonnet :

Sont élues : Mmes FAURE, JOUNIAUX, BERNARD (titulaires), Mmes CARNEIRO, BARLIER (suppléantes)

Pour Pérignat

Sont élues : Mmes Royet, Claustre, Enès, Garcia Laurent, M. Grenouilloux (titulaires) et Mme De Rycke, Godard, Parrot, Faure et Sottiez (suppléants)

Un grand merci pour ce taux de participation élevé cette année encore

- **Vote pour un conseil d'école regroupé :**

<i>Saint-Bonnet</i>	Inscrits : 10	Pour : 10	Contre :0	Abstention :0
<i>Pérignat</i>	Inscrits : 13	Pour :13	Contre :0	Abstention :0

⇒ *Le conseil d'école regroupé est adopté.*

### 3) Règlement intérieur des écoles

⇒ *Vote des règlements des 2 écoles : Le règlement a été envoyé afin d'être lu par les différents participants.*

*Y a-t-il des remarques ?*

*Un malentendu montre qu'il y a une incompréhension entre le règlement du Conseil d'Ecole et le règlement intérieur de chaque école.*

*Des modifications sont demandées par les parents.*

*Vote reporté au 3 décembre afin de permettre aux directeurs de réunir les parents d'élèves élus pour s'exprimer sereinement sur le ressenti du climat général de ce premier Conseil d'école, ainsi que sur les différences entre un Règlement de Conseil d'école et un règlement Intérieur d'une école.*

### 4) Rentrée 2020/2021

- **Equipe éducative**

<i>Saint-Bonnet</i>		<i>Pérignat-Es-Allier</i>	
Directeur MS	M. DARFEUILLE	Directrice CE2	Mme Bayon et Mme GREAU (1/4)
GS	Mme OUSTINOFF	CP	Mme Favy
PS / MS	Mmes GERBAL et GREAU	CE1	Mme Mougel
ATSEM	Mme ARAUJO et Mme ROSSI	CE2	Mme Bayon
Responsable ménage et sécurité bus	Mme CRUEIZE	CM1/CM2 CM1/CM2	Mme Maillard Mme Chambonnet
		AESH	Mme Le Goff

Présentation du RASED : Mme Strassen (maître E)/ Mme Chataignon (maître G) et Mme Moreira (psychologue).

- **Effectifs 2021**

Maternelle :	53 élèves	12 PS	23 MS	18 GS		
Elémentaire :	104 élèves	16 CP	18 CE1	22 CE2	22 CM1	26 CM2

- **Répartition :**

PS/MS : 12+4 / MS : 19 / GS : 18

2 classes CM1/CM2 à 24 élèves.

- **Prévision d'effectifs 2022**

**18+14+24 soit 56 élèves**

L'école maternelle a eu 2 demandes pour une rentrée de 2 TPS. Madame l'Inspectrice a émis un avis défavorable à ces demandes.

Le refus de dérogation pour la scolarisation des 2 ans a été rajouté au règlement intérieur pour cette année.

Prévision d'effectifs 2022 : Pérignat : 96 élèves

**Peut-on savoir combien d'enfants sont prévus dans les nouveaux logements ?**

**7 logements collectifs + 5 maisons individuelles : Auvergne Habitat**

**10 sont déjà affectés.**

**Les appartements sont livrables début janvier.**

**Demande aux mairies d'informer les parents de venir en mairie s'ils ont des enfants scolarisables.**

**En effet, les effectifs doivent être envoyés au à l'Inspection pour le 10 décembre.**

## 5) Projet d'école

Nouveau projet d'école jusqu'à 2023.

**Pour la maternelle : Une école en démarche globale de développement durable pour un pari sur l'avenir.**

(Maintien du projet de réaménagement de la cour (végétalisation), travail sur les émotions pour gérer les comportements entre enfants (classe de découverte), outils communs pour harmoniser les pratiques, poursuite du cahier de suivi)

**Pour l'élémentaire : Raisonner, écrire et coopérer pour améliorer la réussite de chacun**

Améliorer les compétences des élèves dans les domaines de la production d'écrit (en lien avec l'orthographe grammaticale, la ponctuation et les connecteurs de phrases), de la fluence en lecture principalement au cycle 2, de la résolution de problèmes. Faire coopérer les élèves, les éduquer à l'expression des émotions, des sentiments et des valeurs dans le cadre d'un enseignement laïque de la morale afin d'assurer un climat scolaire apaisé, propice au vivre-ensemble et aux apprentissages.

Au niveau de la continuité des apprentissages, une réflexion est menée sur des outils de leçons par cycle, des progressions d'école sur la résolution de problèmes et l'expression écrite.

## 6) Actions éducatives et manifestations

### Activités éducatives

**Maternelle :**

- *2 sorties de proximité de saison ont eu lieu pour les PS/MS et GS. Les élèves de PS/MS ont réalisé un travail de tri et une petite exposition de ce qu'ils ont trouvé.*

*Les GS ont effectué également un travail de tri. Ils ont réalisé une fresque dans le couloir.*

*Les MS se rendront en forêt pour aider une sorcière à retrouver sa voix.*

- *Pour la semaine du Goût, le thème de la pomme a été choisi par les 3 classes.*

*Chaque jour, une classe a confectionné un dessert partagé entre tous les élèves.*

- *En collaboration avec la bibliothèque de Pérignat, les élèves ont participé à la lecture de plusieurs albums pour enfants, afin de donner leur avis et voter pour leur livre préféré. (Bébé croque)*
- *La veille des vacances de Toussaint, les élèves et les enseignants ont fêté Halloween en se déguisant et en organisant une petite fête.*
- *Une soupe de potiron du jardin a été préparée par la classe de GS, et partagée après la récolte de potirons du jardin de l'école, précédemment une dégustation de tomates cerises, toujours du jardin a eu lieu...*

- **Noël : goûter de Noël et visite du Père Noël dans chaque classe, le 17/12 le matin.**

**Elémentaire :**

- **Evaluations nationales CP/CE1** du 13 au 24 septembre avec rendu individuel aux parents.
- **2 interventions d'une matinée de Vincent Amaridon (association Chauve-Souris Auvergne) les jeudis 30/09 et 14/10 pour les CE2:** apprendre à connaître les chauves-souris et expliquer leur rôle dans l'éco-système, notamment en agriculture. Fabrication de 4 gîtes pour chauves-souris.
- **Plantations pour les classes de CP et CE1** le jeudi 28/10 avec Mme Bertholet, habitante de la commune de Pérignat, remerciements pour son investissement dans le fleurissement de l'école. Plantation prévue sur le chemin refait par la mairie, mais il y a besoin de plantes.
- **Lectures à la médiathèque** par Billom Communauté le vendredi 22/10 pour toutes les classes de l'école
- **Sortie à Clermont-Ferrand des CM1/CM2 le mardi 9/11 :** spectacle de hip hop à la maison de la culture, le matin, dans le cadre des Trans'urbaines, suivi l'après-midi d'un parcours Such'Art (œuvres de street art) dans les rues de Clermont-Ferrand.
- **Pays d'arts et d'histoires : travail sur la terre avec les CM1/CM2 au mois d'octobre (avec Denis Cibien)**
- **Piscine commence le 23/11 au 1<sup>er</sup>/02 pour les CP et CE1.**
- **Noël : goûter de Noël le 17/12 l'après-midi**

Réponse à la question 3 des parents concernant l'achat des manuels scolaires de mathématiques pour les classes de CM1/CM2 (1 manuel pour 2)

→ Il avait été décidé d'acheter 1 livre pour 2 afin de pouvoir changer les manuels sur les classes de CM1/CM2 (continuité de la méthode). Ce système existe dans de nombreuses écoles. Il a été possible de compléter les 2 séries. Tous les élèves auront donc 1 manuel chacun. L'argent de l'OCCE ne peut pas servir à acheter des manuels scolaires.

A priori, il y aurait eu un souci de communication et de compréhension entre municipalité et école.

42€/ enfant sont donnés par les municipalités pour les fournitures scolaires.

La municipalité incite la directrice à venir les voir en cas de risque de dépassement de budget.

Réponse à la question 5 des parents : sur les fournitures scolaires pour réaliser des économies dans une démarche écoresponsable

Au sujet de l'utilisation de cahier en maternelle, les enseignants ne voient pas de quels cahiers il s'agit.

- Utilisation de feuilles reliées pour chaque période
- Pour le cahier de suivi, c'est le même durant les 3 années
- Pour le cahier des bonhommes, il suit également la scolarité sur 3 ans
- S'il s'agit du cahier de liaison, le choix d'un cahier avec moins de pages a été fait cette année. Compte tenu de la dégradation et de l'usure dues à sa manipulation chaque jour, il est nécessaire de le changer chaque année.

En élémentaire :

→ Les parents sont invités à garder au maximum le matériel qui peut être réutilisé d'une année sur l'autre.

Cahier de poésie / cahier d'anglais / classeurs / trieurs /

Les enseignantes expliquent qu'elles réfléchissent au maximum pour que les fournitures restent le plus longtemps possible mais en fonction des élèves le matériel s'use plus ou moins vite.

## 7) Bilan financier de la coopérative scolaire (Réponse à la question 2 des parents)

Compte-rendu financier 2020/2021 au 31/08/2021:

- Maternelle : 5 571.53€

Reçu d'Enfa'rando : 675 euros le 9/10/2021

Dons des parents : 880 euros

Subvention mairie : 795 euros

*L'argent reçu va aider au financement d'un Escape Game, du festival du court métrage, d'un voyage en classe de découverte à Tence. L'an passé, le voyage scolaire (entrée pour chacun / bus) a entièrement été financé par les dons.*

*Nous venons d'acheter un nouveau vélo et du matériel de motricité. Nous allons acheter également les cadeaux de Noël pour chaque classe. (800 euros)*

*Pas de compte particulier en maternelle pour chaque classe mais un compte commun.*

*On évalue les besoins de chaque classe au fur et à mesure des besoins des projets.*

- *Elémentaire : 13 226€*

Dons	Maternelle	Elémentaire
Dons des parents en début d'année	840€	980€
Dons de l'association Enfa'Randole	675 €	1325€
Don de la municipalité 15€/ enfant	795 €	1638€

Ces dons servent à financer les sorties et des projets.

Projets financés par l'OCCE :

- Abonnement au Petit Quotidien : 69€
- Spectacle de Trans'urbaines : 509€ (spectacle 384€ + bus 125€)
- Gouter de Noël : environ 80/100€
- L'école des sciences : toutes les classes vont y aller → 3 trajets en bus de 325€
- Sortie FRAC : 223€ (98€ atelier + 125€ bus)
- Sortie Stadium Jean Pellez : 125€ partagés avec la maternelle
- Visite du collège : bus 99€
- Sortie Handball : bus 99€

Des projets sont en cours mais pas encore signés. . Ils seront à l'ordre du jour du prochain conseil d'école. Ils seront financés en partie par la coopérative scolaire.

## **Question 2 des parents sur l'utilisation de l'argent de la coopérative scolaire :**

*→ La coopérative scolaire n'a pas pour but de se substituer aux obligations des collectivités territoriales concernant les charges d'entretien et de fonctionnement des écoles publiques. Elle ne doit contribuer ni à la réalisation de travaux, ni à la location ou l'achat de moyens d'enseignement (photocopieur, manuels ou fournitures scolaires), ni au financement des activités obligatoires. L'argent de l'OCCE sert à financer des activités ou des achats de matériel dans le cadre d'un projet de classe ou d'école.*

- Voir tableau joint (formation de directeur) pour l'achat des livres scolaires (question 3 également))
- Tout objet durable acheté avec de l'argent de L'OCCE reste la propriété de l'OCCE.
- Ainsi en cas de fermeture d'une école, l'OCCE vient récupérer son matériel.

L'équipe éducative remercie la municipalité, ainsi que les parents et Enfa'Randole pour leurs dons, leur implication et les différentes actions menées en faveur des élèves (chocolats, vente de sapins...).

Questions :

- Saint Bonnet : pourquoi la commande de jeux de cour a été refusée alors qu'elle rentrait dans le budget.  
Comment fait-on pour s'équiper ?

Pas sur la même ligne budgétaire.

Mme MEUNIER se renseigne auprès de la municipalité.

## 8) La sécurité à l'école

- Les mesures de sécurité

- **Un exercice évacuation-incendie** a eu lieu le 29 septembre à 10h20 à la maternelle et le 1<sup>er</sup> octobre à l'élémentaire
- **Exercice attentat-intrusion**
- **Les PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sécurité) ont été mis à jour et déposé sur le site sécurisé du rectorat.
- **Le plan Vigipirate au niveau urgence attentat** : descendu en fin d'année puis remonté.

## 9) Questions à compétences municipales

### 1. Questions des parents

#### Gestion des Absences des ATSEM (question 1)

Constat depuis le début d'année : 1 journée sans aucune ATSEM

Même lorsque les absences sont prévues, les ATSEM ne sont pas remplacées. Pourtant certaines animatrices seraient d'accord pour venir remplacer.

Rappel de la difficulté d'être en effectif réduit à l'école. Impossibilité à la fois de surveiller les élèves et changer un élève qui aurait eu un accident.

Municipalité : S'il y a une ATSEM absente mais que l'autre est présente, il n'y a pas de remplacements.

Centre de loisirs : peut avoir 25% de personnels non formés donc peut demander à des parents (ou autre) de venir aider sur le périscolaire.

Demande d'informations : qui peut venir remplacer une ATSEM ?

#### Réponse à la question 4 : Achat d'une paire de baskets réservée à la salle de sport

→ *Vu la nature du revêtement de la salle de sport, la paire de baskets est obligatoire. La mairie et l'association Enfa'Randole proposent d'organiser une « bourse aux chaussures » début septembre.*

→ *Les chaussons ne sont pas adaptés pour le sport.*

*Les enseignants entendent que cela fait un achat supplémentaire. Mais les jours de pluie, les chaussons sont utiles afin que les enfants ne restent pas toute la journée avec les pieds mouillés.*

### 2. Aménagements et travaux

*Saint-Bonnet :*

- Changement des distributeurs de savon dans les toilettes.
- Installation d'étagères sous le préau
- Aménagement d'un petit parterre dans la cour.
- Mise en place d'un bac à sable avec protection contre les souillures.

Remerciements à la mairie et à Sylvain pour tous ces travaux.

*Pérignat :*

- Installation d'un nouveau radiateur dans le bâtiment A.
- Installation de distributeur de savon dans les toilettes du préau et d'un distributeur de papier
- Divers travaux : accrocher des cartes, réparer des lumières...

Remerciements à la mairie et à Éric pour tous les travaux et aménagements effectués.

### **3. Demandes**

*Saint-Bonnet :*

- Plantation d'arbres dans la cour de l'école → Demande faite pour autorisation de la plantation d'un arbre le 9 décembre (arbre de la laïcité) financé par l'OCCE.
- Radiateurs prévus sous le préau et dans la classe des GS ? en attente...
- Eau chaude dans la classe des MS
- Qu'en est-il de notre table de jardin ?

Remerciements : merci d'autoriser Sylvain à venir faire le Père-Noël à l'école maternelle le matin du 17 décembre

*Pérignat :*

- Déplacer le carillon de la sonnette dans l'entrée : on ne l'entend pas quand nous sommes en classe.
- Mettre un détecteur de lumière dans l'entrée du bâtiment A.
- Est-il possible d'avoir un nouveau récupérateur d'eau ? il faut prendre l'eau au robinet pour arroser les plantations.
- Réparer la table dehors et remettre des petites tables pour les élèves
- Panneau en liège pour la classe de CM1/CM2
- Nettoyage des vitres et rainures
- Qu'en est-il du projet de la réfection de la cour rouge qui est vraiment accidentogène ? Cela fait partie d'un projet global.

Dates des prochains conseils d'école :

Conseil d'école exceptionnel : jeudi 2 décembre (peut-être dans la salle des mariages)

La séance est close à 20h35.

Signature du président

Mr DARFEUILLE

Signature de la secrétaire

Mme Gerbal